

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 71 (1945)  
**Heft:** 9

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

indiquées, mais le mérite de ces pages abondamment illustrées est de faire voir la complexité des problèmes à résoudre lorsqu'il s'agit de poser les bases de grands programmes d'irrigation et de régularisation de rivières et de gagner à la culture de grandes étendues de terrain.

Nous regrettons toutefois que les auteurs se soient limités à indiquer la règle de Bligh pour le calcul de la sécurité des digues et des barrages aux infiltrations. Il est clair que le coefficient de sécurité ne sera pas le même si, pour une longueur totale d'infiltration donnée, un filtre ou un parafouille ou tous les deux sont prévus à l'aval du radier.

Nous souhaitons trouver dans les prochaines publications de ce genre, des références plus précises aux ouvrages cités dans la bibliographie. En effet, si l'on veut pouvoir s'y reporter utilement, il faut être en mesure de retrouver la source de formules contenant des coefficients empiriques sans indications précises des unités à employer.

Quo qu'il en soit, le technicien consultera avec fruit ces pages s'il s'intéresse au développement des pays neufs et à la contribution qu'y apportent des ingénieurs suisses.

Souhaitons que cette initiative soit non seulement poursuivie par le bureau Gruner de Bâle mais par d'autres bureaux techniques de notre pays afin que, à l'exemple de nos grosses sociétés de constructions mécaniques et électriques, l'expérience de nos meilleurs ingénieurs puisse être transmise utilement aux nouvelles générations à qui va incomber, après cette guerre, une très lourde tâche.

D.

## CARNET DES CONCOURS

### Bâtiments agricoles et hangars.

Le Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud ouvre un concours d'idées, entre architectes reconnus par le Conseil d'Etat, pour types de bâtiments agricoles et hangars.

Le programme doit être demandé au « Service cantonal des améliorations foncières, Lausanne, Cité-Dévant », avant le 10 mai 1945.

Le jury chargé d'examiner les projets est composé de MM. Petitpierre, ingénieur, chef du Service des améliorations foncières, Virieux, architecte de l'Etat, Brugger, architecte, Chavan, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, Lerch Georges, architecte, Neuhaus, architecte, Panchaud, ingénieur, professeur à l'Ecole d'architecture, et de deux adjoints, MM. Bally, ingénieur et Lerch Arthur, architecte.

Les projets devront être remis pour le 11 juin 1945.

**S.T.S.**

Schweizerische Technische Stellenvermittlung  
Service Technique Suisse de placement  
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento  
Swiss Technical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH

### Emplois vacants :

#### Section industrielle.

231. Jeune ingénieur électrique. Banc d'essais, fabrication. Petite fabrique de machines du nord-ouest de la Suisse.

232. Constructeur. Machines. Soudure électrique. Suisse orientale.

233. Dessinateur. Petits appareils électriques. Age : jusqu'à 35 ans. Suisse orientale.

234. Jeune constructeur. Machines-outils. Suisse orientale.

235. Constructeur. Ventilation. Suisse orientale.

236. Jeune technicien ou dessinateur en chauffage. Suisse orientale.

237. Jeune technicien mécanicien, éventuellement dessinateur mécanicien. Machines-outils. Nord-est de la Suisse.

238. Jeune technicien mécanicien. Problèmes d'exploitation, main-d'œuvre. Age : pas au-dessous de 25 ans. Nord-ouest de la Suisse.

239. Technicien en chauffage. Suisse romande.

240. Jeune constructeur. Presses hydrauliques. Suisse orientale.

241. Quelques jeunes techniciens mécaniciens, éventuellement

dessinateurs mécaniciens. Chaudières ; devis et construction. Nord-ouest de la Suisse.

242. Jeune technicien mécanicien. Anglais et français, allemand. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale.

243. Jeune ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien, éventuellement dessinateur. Suisse orientale.

244. Jeune dessinateur mécanicien. Suisse orientale.

245. Jeune technicien en haute fréquence. Instruments de mesure de haute fréquence. De même :

a. Assistant de laboratoire. Haute fréquence. Suisse orientale.

246. Dessinateur. Dessins d'atelier d'appareils et d'instruments de mesure, haute fréquence. Suisse orientale.

247. Jeune technicien mécanicien, éventuellement dessinateur. Suisse romande.

248. Quelques jeunes constructeurs (techniciens mécaniciens ou dessinateurs mécaniciens). Suisse orientale.

249. Jeune dessinateur électrique ou mécanicien. Interrupteurs, tableaux de distribution, schémas. Suisse orientale.

250. Quelques dessinateurs mécaniciens. Suisse orientale.

251. Jeune technicien électromécanicien. Calculs et construction de petits transformateurs et de redresseurs de courant. Suisse centrale.

252. Jeune technicien mécanicien. Petite mécanique de précision. Suisse centrale.

253. Quelques jeunes dessinateurs mécaniciens. Suisse orientale.

254. Jeune technicien mécanicien. Petite mécanique. Environs de Biel.

255. Jeune technicien électrique ou dessinateur électrique. Installations électriques d'avions. Suisse centrale.

256. Dessinateur électrique, éventuellement dessinateur mécanicien. Haute fréquence. Suisse orientale.

257. Technicien en chauffage. Suisse centrale.

258. Ingénieur mécanicien. Machines textiles, fonderie.

Age : pas au-dessous de 30 ans. Nord-ouest de la Suisse.

Sont pourvus les numéros, de 1944 : 261, 471, 685 ; de 1945 :

53, 61, 133, 137, 151, 163, 167.

#### Section du bâtiment et du génie civil.

259. Jeune dessinateur. Zurich.

260. Technicien en bâtiment. Zurich.

261. Ingénieur civil. Béton armé, distribution d'eau. Age : environ 35 ans. Suisse orientale.

262. Jeune technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur en bâtiment. Colonies d'habitations et maisons familiales. Age : environ 25 ans. Suisse centrale.

263. Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Suisse centrale.

264. Dessinateur en bâtiment ou technicien en bâtiment. Grisons.

265. Jeune technicien en bâtiment. Concours, projets, plans d'exécution. Suisse centrale.

266. Jeune technicien en bâtiment. Grisons.

267. Jeune technicien en bâtiment. Suisse orientale.

268. Dessinateur en béton armé. Nord-est de la Suisse.

269. Technicien en bâtiment. Suisse centrale.

270. Technicien en bâtiment, éventuellement architecte. Zurich.

271. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Zurich.

272. Dessinateur en génie civil ou technicien en génie civil. Béton armé. Suisse centrale.

273. Jeune technicien en génie civil. Routes et canalisations. Suisse orientale.

274. Technicien en bâtiment. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

275. Ingénieur constructeur, éventuellement technicien en génie civil. Constructions en bois, éventuellement technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Suisse orientale.

276. Jeune technicien en bâtiment. Zurich.

277. Dessinateur en génie civil. Béton armé, bois. Zurich.

278. Jeune technicien géomètre ou technicien en génie civil. Construction de routes. Zurich.

279. Jeune architecte ou technicien en bâtiment. Zurich.

280. Ingénieur civil. Béton armé. Zurich.

281. Quelques jeunes ingénieurs civils, éventuellement ingénieurs mécaniciens. Aérodynamique. Construction d'avions. Suisse centrale.

282. Jeune dessinateur en bâtiment. Suisse orientale.

283. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment, éventuellement architecte. Suisse centrale.

284. Architecte ou technicien en bâtiment. Suisse orientale.

285. Technicien en bâtiment, éventuellement architecte. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1944 : 1158, 1564, 1590 ; de 1945 :

26, 78, 80, 104, 174, 192, 204, 214, 250, 270, 282, 306, 310, 318, 336, 342, 344, 364, 370, 382, 386, 390, 394.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.